Eléments d'évaluation





Club développement durable 17 Septembre 2015

Un plan, voté en 2006 et reconduit pour le mandat passé

Les orientations générales sont :

- l'éducation au territoire,
- à la citoyenneté
- tout au long de la vie.

15 fiche-actions thématiques (projets urbains, énergies, politique de la ville, déchets/propreté, eau et fleuves, risques majeurs, air, environnement sonore, mobilité durable, espaces naturels et agricoles dont les projets nature, patrimoine arboré, nature en ville, animalité urbaine, former à l'écocitoyenneté, solidarité internationale et commerce équitable).

- Mis en œuvre par un groupe interservices, et l'accompagnement d'associations conventionnées, en lien avec les communes et la Direction académique du Rhône
- La métropole de Lyon est inscrite aussi dans une dynamique nationale et représente l'Association des Communautés Urbaines de France à l'E.N.C. /E.E.D.D.

Exemples de projets





http://www.defiecolenergie.fr





Des équipement Des synergies à renforcer



Maison Rhodanienne de l'Environnement - Lyon



Centre de pédagogie eau et nature du Grand Parc de Miribel-Jonage – L'iloz



Péniche Val du Rhône



Grand Moulin de l'Yzeron-Francheville



SMIRIL - Vernaison



Ecocentre du Lyonnais la Tour de Salvagny

La méthode : 7 investigations

- Un travail de réflexion croisé avec l'équipe chargée de la mission d'évaluation a permis de construire un cadre de référence pour l'évaluation, fondé sur 7 points d'investigation.
- 1 Enquête auprès des Directions/services du Grand Lyon
- 2 Évaluation quantitative de l'action des associations
- 3 Analyse de contenu d'outils pédagogiques
- 4 Études de quatre références repères La recherche en EDD : un état de l'art ; Collèges ouverts Seine Saint Denis; Centres Écohérents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Plan régional d'éducation à la nature de Haute-Normandie
- 5 Enquête auprès des communes et syndicats mixtes
- 6 Enquête auprès des associations (volet « gouvernance » et volet « intervenant pédagogique »)
- 7 Enquête auprès des scolaires



Les questions de l'évaluation

Question 1:

Quelle contribution des projets d'EDD à une **responsabilisation** des participants ? Quels freins et leviers ?

Question 2:

Quelle contribution des projets d'EDD à des changements de comportement ? Quels facteurs de développement ?

Question 3:

Comment atteindre les **publics/stratégie DD du Grand Lyon** ? Comment généraliser ?

Question 4:

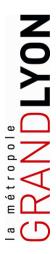
Quels points forts et points d'amélioration du **fonctionnement Actuel ?**



Question 1 : ce qu'il en résulte

Quelle contribution des projets d'EDD à une responsabilisation des participants ? Quels freins et leviers ?

- L'apport de connaissances: un objectif partagé par l'ensemble des acteurs du Plan.
- Les « livrets ressources » : un socle commun d'apport de connaissances multithématiques sur le territoire.
- Une évolution des représentations et des comportements attestée par les élèves qui ont bénéficié du Plan EDD (enquête scolaire).
- Des connaissances principalement centrées sur la dimension environnementale et un besoin de développement sur les autres thématiques développement durable.
- Un apport de savoir scientifique à mieux adapter au contexte local du projet et aux capacités du public (valorisation des « savoirs d'usages » du public).
- Une bonne prise de conscience de la responsabilité individuelle, mais des mais des leviers à renforcer pour réussir le passage à l'acte (recherche, formation des acteurs de l'éducation)



Question 2 : ce qu'il en résulte

Quelle contribution des projets d'EDD à des changements de comportement ?

Quels facteurs de développement ?

- Le changement de comportement : l'**objectif final à atteindre** affiché (communes, associations, directions de la Métropole)
 - ⇒ Approche éducative concentrée sur l'amélioration de gestes; une tendance d'évolution vers l'apprentissage de la réduction des consommations ; une meilleure intégration des « bonnes pratiques » en vigueur à encourager.
 - ⇒ Approche éducative en matière d'éco-gestes à adapter au public (enfants, adolescents, adultes)
 - ⇒ **Effectivité** de changements de comportements déclarés par les élèves mais limités à des actes techniques et normés.
 - ⇒ Intégration de la **créativité dans les approches éducatives** à promouvoir pour motiver l'évolution des comportements
 - ⇒ **Actions exemplaires** engagées (communes, écoles, établissements, collectifs d'adultes...), à mieux **valoriser** comme levier de l'EDD
 - ⇒ Difficulté à mesurer les impacts individuels et collectifs de l'EDD: absence d'indicateurs (pas de référentiel national d'évaluation qualitative). Un besoin de recherche et une volonté de travail collectif exprimés par des partenaires du Plan; quelques pistes d'indicateurs formulées (directions Métropole).



Question 3 : ce qu'il en résulte

Comment atteindre les publics/stratégie DD de la Métropole de Lyon ? Comment généraliser ?

- ⇒ Un plan ambitieux et inscrit comme outil de mise en œuvre transversal des politiques publiques de la Métropole (collectif interservices) et des dynamiques DD du territoire
- ⇒ Un plan connu en interne à la Métropole (directions) et par les acteurs relais (associations, gestionnaires d'équipements pédagogiques) et reconnu par d'autres institutions (Direction académique Rhône, Région, Agence de l'Eau, Ministères, ACUF) ex : une des premières évaluations globales de politique territoriale d'EDD en France)
- ⇒ Répartition inégale des projets selon les thématiques (thèmes environnement prépondérants: eau, nature..., thèmes à renforcer: éducation mobilité, prévention déchets...)
- ⇒ Besoin d'adaptation du contenu des actions pour plus de pertinence en fonction du public (politique de la ville…)
- ⇒ Des approches éducatives DD « à faire évoluer » pour favoriser l'ouverture de l'esprit critique (éducation à la citoyenneté) et à diversifier selon le public
- ⇒ Faible ouverture des projets en direction des adultes et peu lisibles
- ⇒ Un besoin d'échanges (associations, communes, directions de la Métropole) pour diversifier les actions et favoriser l'ouverture aux autres publics que les scolaires



Question 4 : ce qu'il en résulte

Quels points forts et points d'amélioration du fonctionnement actuel ?

- ⇒ Un plan reconnu, inscrit de manière transversale dans les politiques publiques de la Métropole depuis sa mise en œuvre avec des effets positifs et ancrés territorialement
- ⇒ Des modes de fonctionnement formalisés qui favorisent un large déploiement du plan EDD (budget dédié, pilotage organisé, conventions de partenariat, livrets ressources partagés...)
- ⇒Un fort **engagement** et une forte motivation **des acteurs** impliqués
- ⇒Des expériences de construction transversales et partenariales interdirections/services ou inter-acteurs (communes, Education Nationale, associations) a poursuivre (échanges d'expériences, émulation créative) et à enrichir dans une dynamique d'accompagnement d'actions collectives (projets d'établissements, groupes d'acteurs ..)

 Directions/services ou inter-acteurs (communes, Education Nationale, associations) a poursuivre (échanges d'expériences, émulation créative) et à enrichir dans une dynamique d'accompagnement d'actions collectives (projets d'établissements, groupes d'acteurs ..)

 Directions/services ou inter-acteurs (communes, Education Nationale, associations) a poursuivre (échanges d'expériences, émulation créative) et à enrichir dans une dynamique d'accompagnement d'actions collectives (projets d'établissements, groupes d'acteurs ..)
- ⇒ Communication et échanges à renforcer auprès des communes (club DD, conférences des maires...)
- ⇒ Des actions à mieux articuler avec le territoire comme levier d'efficacité et de cohérence de l'EDD

Synthèse des pistes de réflexion pour un nouveau plan

Axe 1 : Vers un Plan ouvert à une éducation tout au long de la vie, en particulier au public d'adultes

- Engager une réflexion collective pour toucher tous les publics et adapter les méthodes pédagogiques

- Soutenir les démarches de développement durable des écoles, des collèges et d'associations (centres sociaux, ...)

Axe 2 : Vers un plan plus ancré dans le territoire et le quotidien des populations

- S'appuyer sur les acteurs locaux (communes, organismes d'éducation populaire...) pour faire émerger, développer et coordonner les projets locaux
- Adapter le contenu des actions aux spécificités des quartiers prioritaires
- Prendre en compte les savoirs d'usages dans la vie quotidienne

Axe 3 : Vers un Plan plus innovant et créatif

- Renforcer des modes et des espaces d'actions innovantes dans le nouveau plan
- Mettre en valeur des expériences et expertises favorisant la transversalité et la pollinisation des idées



Axe 4 : Vers un Plan plus lisible

- S'appuyer sur les instances de concertation (club DD, conférences des maires) pour informer, partager les expériences

- Revisiter et renforcer une communication autour du plan, pour amplifier ses effets

- Mieux articuler le futur plan avec les politiques publiques de la Métropole de Lyon (volet écocitoyen)



Axe 5 : Vers des partenariats consolidés

- Construire une culture commune en matière d'éducation au DD
- Mettre en réseau les acteurs et les équipements
- Diversifier les sources de financement en faisant notamment appel à des projets européens et aux fondations

Axe 6 : Construire une évaluation continue du Plan

- Tester des indicateurs d'impacts des actions



Demande de la Métropole

Pour les communes intéressées,

désigner un élu et un référent technique transversal aux services de la commune



